



MAIRIE 79290 BRION-PRÈS-THOUE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SÉANCE DU 12 mars 2026

L'an deux mil vingt-six le 12 mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de BRION-PRÈS-THOUE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Thierry DECHEREUX, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 12

Date de convocation du conseil : **06/03/2026**

Présents : MMES-MM - BÉRITAULT - DECHEREUX - DIACRE - LANDAIS – SOULARD - BAIN – BREGER – GOURIN – MAHÉ

Absents : MMES-MM – GRANGE

Excusés : MMES-MM – PICHOT – NOGUE (donne pouvoir à Mme LANDAIS Sindy)

Secrétaire de séance : M JÉRÔME BERITAULT

Nombre de Conseillers	En exercice	Présents	Absents	Procuration	Votants
	12	9	3	1	10

12 03 DEL04 : VOTE DES TAUX COMMUNAUX 2026

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de maintenir les taux communaux actuels, à savoir :

✧ Taxe foncière sur le bâti	35,75 %
✧ Taxe foncière sur le non bâti	49,14 %
✧ Taxe d'habitation	10,45 %

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

Le Secrétaire de séance,
 Jérôme BERITAULT

Le Maire,
 Thierry DECHEREUX

